DEPARTEMENT DU HAUT RHIN

Arrondissement de RIBEAUVILLE

COMMUNE DE RIBEAUVILLE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus

: 27

Séance du 16 octobre 2023

Conseillers en fonction

: 26

sous la présidence de M. Jean-Louis CHRIST, Maire

en l'absence Mme Mauricette STOQUERT, Mme WEISSBART Christine,

Mme ZUCCOLIN Anne-Sophie, Mme MOMCILOV Suzanne, Mme GOLIOT-UFFLER Stéphanie,

M. WILHELM Benjamin, Mme ZIRN Anne

Conseillers présents

: 19

Nombre de procuration

: 5

Date de la convocation

: 3 octobre 2023

4/ Choix du mode de location de la chasse communale

VU le code Général des collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'environnement;

VU l'arrêté préfectoral du 26/06/2023 définissant le Cahier des charges Type relatif à la location des chasses communales du Haut-Rhin pour la période du 2 février 2024 au 1er février 2033 ;

VU l'avis de la Commission Consultative de la Chasse Communale (4C) du 13 octobre 2023 ;

M. Henri FUCHS, Adjoint au Maire expose,

Au regard des contacts préalables avec les locataires des chasses communales, il est proposé ce qui suit :

Lot 1 : gré à gré

Lot 2 : gré à gré

Lot 4: gré à gré

Lot 5 : gré à gré

Lot 6 : gré à gré

Lot 7: appel d'offres

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

FIXE le mode de location en gré à gré pour tous les lots sauf pour le lot de chasse n°7 nouvellement créé en appel d'offres ;

AUTORISE M. le Maire à procéder à toutes démarches utiles.

OE RIBEAULIELM * 68150

Suivent les signatures au registre, le Maire,

Jean-Louis CHRIST

Il est possible de contester la présente décision auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg – 31, avenue de la paix – 67000 STRASBOURG – dans un délai de deux mois à compter de son affichage.